

Jeux Africains 2019/Participation du Gabon La désillusion d'Anthony Obame

James Angelo LOUNDOU
Rabat/Maroc

Contraint de se contenter de la médaille de bronze, le poids lourd gabonais a échoué dans sa mission de reconquête. Pas aidé, de surcroît, par un arbitrage discutable.

MERCREDI 21 août 2019 avait des allures de jour le plus long avec l'entrée dans l'arène d'Anthony Obame qui a fait retenir son souffle, aussi bien à la communauté gabonaise de Rabat (diplomates, stagiaires et étudiants), que notre pays où une grande attente était manifeste. Notamment sur les réseaux sociaux.

Mais, au terme de sa troisième tentative à la grand-messe continentale, le poids lourd gabonais a fait moins bien qu'à Maputo et Brazzaville où il avait échoué en finale. La faute en partie à une décision arbitrale qui, suivant une réclamation vidéo ayant validé l'avantage pris par l'Égyptien Abdelrahman Darwish, n'infligeait pas le point de pénalité qui aurait ramené les deux combattants à égalité. Il est clair que le poulain de Juan Antonio Ramos ne pourra s'en prendre qu'à



Anthony Obame, déçu, se contente du bronze.

Photo : REUTERS/L'Union

lui-même, pour n'avoir pas su gérer comme un vieux briscard, l'opposition contre son adversaire égyptien âgé de 19 ans, pourtant au bord de la rupture, quand Obame avait repris l'avantage (6-4) à 24 secondes du dernier gong. On aurait dû voir le métier faire la différence. Comme en quart de final où

le tendre burkinabé Aboubacar Drabo, facilement défait (18-2), n'a pas fait le poids devant un combattant alors en mission spéciale. Comme son rival, le Nigérien Abdoul Razak Issoufou Algafa qui n'a que rarement laissé entrevoir à ses différents vis-à-vis, l'espoir de renverser la hiérarchie

continentale. La finale annoncée entre les deux champions du monde et vice-champions olympiques, mais aussi la revanche de Brazzaville entre deux combattants qui s'apprécient et se respectent énormément, n'a donc pas eu lieu. Et Obame qui n'a pas manqué de dire

son incompréhension et sa déception par rapport au comportement arbitral, a dû se contenter d'une médaille de bronze. Une bien maigre consolation pour celui qui dit rester malgré tout dans sa meilleure forme physique de ces dernières années. Tel a été l'épilogue des débuts du taekwondo dans

la douzième représentation des Jeux Africains. Jeux qui ont eu pour pionnière Léila Bamizock (-49 kg) qui n'a malheureusement pas fait long feu.

Malgré un beau sursaut d'entrée face à la Malgache Dikist Dinberu Nekuriya, vaincue au point en or (4-8, 8-10, 21-21 et 2-0), la Gabonaise, qui est revenu à la hauteur de son adversaire au troisième round, a vite été confrontée à la dure loi du niveau international qu'elle ne découvrait pas pourtant. Mais la Marocaine Soukaina Sahib (vainqueur 24-10) le lui a rappelé en dominant les trois manches du quart de finale qui était un plafond. Même si on a relevé quelques situations douteuses sur des attaques gabonaises non validées par l'électronique.

Urgence Mouega (aujourd'hui), Herman Doupassou et Amar Cissé (vendredi) qui ont pour mission de décrocher l'or voulu par Anthony Obame, ne devront pas combattre en oubliant que l'adversaire sur le tatami ne sera pas forcément la personne qu'ils auront en face. Il leur faudra faire la différence, afin d'éviter des décisions pouvant faire basculer l'issue d'un combat.



COSUMAF
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT DE L'APPLICATION WEB ET MOBILE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

N°001-719/PDT/CAB/COM

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel d'offres pour la réalisation et le déploiement d'une application web (site) et mobile.

A- Eligibilité

Etre une entreprise de droit de l'un des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), spécialisée dans l'édition, le déploiement et le développement d'applications web et mobile.

B- Dossier administratif

Il devra comporter les pièces suivantes :

- Un registre de commerce
- Une carte de contribuable
- Une attestation de non faillite
- Une certification d'imposition au régime fiscal
- Une attestation de domiciliation bancaire
- Un plan de localisation
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de soumission à l'organisme de sécurité sociale de l'Etat de la CEMAC correspondant

C- L'offre technique

Elle comporte au moins les rubriques suivantes :

- Une plaquette d'entreprise
- Un portfolio de références dans le domaine demandé (avec copies de bons de commande, PV de réception, etc.) datant des derniers mois précédant le présent appel d'offres
- La liste des profils et CV de l'équipe envisagée du projet envisagé
- Le calendrier de réalisation du projet
- La description succincte ; une démonstration serait un plus.

D- L'offre financière

Elle comporte:

- Le détail de la facturation
- Le prix total HT et TTC

E- Acquisition des TDR de l'appel d'offres

Les termes de référence (TDR) du présent Appel d'offres sont disponibles de lundi à vendredi, de 9 heures à 14 heures à l'accueil dans les locaux de la COSUMAF sis Rue « 9 Etages », Libreville, Gabon. Ou par mail à la demande à l'adresse électronique: f.bimogo@cosumaf.org

F- Choix de la meilleure offre

Le choix de la meilleure offre sera déterminé au travers de la grille d'évaluation contenue dans les TDR de l'Appel.

G- Date limite et lieu de dépôt des dossiers

Les offres rédigées en français, en anglais, en espagnol ou en arabe doivent être déposées au siège de la COSUMAF, ou via mail à l'adresse mail ci-mentionnée contre décharge ou accusé de réception au plus tard le **05 septembre 2019** à 15h30mn ; décharge, cachet postal, heure de réception de mail ou équivalent faisant foi. Toutefois, les offres libellées en espagnol ou en arabe devront avoir une version traduite en français ou en anglais. L'enveloppe sous pli fermé contenant l'offre devra porter la mention : « **Appel d'offres pour la réalisation et le déploiement de l'application web et mobile de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale** ».

Fait à Libreville, le 03 juillet 2019

(é) L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM

Le Président